

Représentations autour du niveau de langue : le cas du français à l'université



Dr. Nabil Sadi

Université de Bejaia, Algérie

Résumé : Si les disciplines scientifiques sont enseignées en français dans toutes les universités algériennes, l'université de Béjaia est la seule à dispenser des enseignements en français dans les sciences humaines, économiques et sociales. Cet article constitue un volet d'une étude plus large sur le français parlé par les étudiants. Nous traitons, à travers une enquête menée à l'université de Béjaia, du niveau de langue de ces étudiants à l'écrit et à l'oral. Nous voulions connaître ce que pensent les enseignants du niveau de leurs étudiants en langue française, décrire les opinions et les représentations qu'ils ont de ce français et ce qui le caractérise.

Mots-clés : niveau de langue - français parlé - français écrit - représentations

المخلص: إذا كانت الميادين العلمية تدرس باللغة الفرنسية في الجامعات الجزائرية فان جامعة بجاية هي الوحيدة التي تدرس العلوم الإنسانية والاقتصادية والاجتماعية باللغة الفرنسية وهذا المقال يمثل إشارة لدراسة معمقة عن اللغة الفرنسية التي يستعملها الطلبة. لقد عالجتنا عن طريق تحقيق الذي أجريناه في جامعة بجاية لمستوى اللغة لهؤلاء الطلبة المكتوبة منها و الشفهية بغية معرفة رؤى الأساتذة حول مستوى طلابهم فيما يخص اللغة الفرنسية بوصف مختلف الرؤى والخصائص المميزة للغة الفرنسية.

الكلمات المفتاحية: المستوى اللغوي - الفرنسية المستعملة - الفرنسية المكتوبة - التصورات.

Abstract: If the scientific disciplines are taught in French in all the Algerian universities, the University of Bejaia is the first to expose teachings in French many sciences such us human sciences, economic and social. This article sheds light on a detailed study on the spoken French by the students. We take the case of the University of Bejaia to tackle the level of those students as far as language is concerned in written expression as well as oral. We want also to know what the teachers think about their levels as far as French language is concerned, describe their opinions and how then perceive this language and its characteristics.

Keywords: level of language- spoken French- written French- representations

« Le français est regardé par ses locuteurs comme une langue homogène. Pourtant, il serait bien difficile de trouver deux personnes pour le parler de façon absolument semblable ; et personne pour le parler de la même manière en toutes circonstances. » (Gadet, 1999).

L'étude dont nous présenterons une partie des résultats s'intéresse aux dénominations du français parlé par les étudiants de l'université de Bejaia. Dans cet article, nous centrons notre recherche sur le niveau de ces étudiants en langue française, décrit par les enseignants, et sur ce qui le caractérise tant à l'oral qu'à l'écrit.

Avant de répondre à ces questions, nous voudrions mettre l'accent essentiellement sur le français en Algérie d'aujourd'hui, en retraçant son cheminement depuis l'occupation française jusqu'après l'indépendance. Nous ne manquerons pas de décrire l'aventure de cette langue au milieu d'un environnement plurilingue et d'évoquer son statut ainsi que ses domaines d'usage, sans trop insister sur ce qui caractérise la situation sociolinguistique de l'Algérie.

La place du français dans l'Algérie d'aujourd'hui

Quelques années seulement après l'occupation française, le français a réussi à s'implanter en Algérie et à s'imposer comme langue officielle. A cet égard, Grandguillaume (1998) souligne que « si la langue française fut la langue des colons, des Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'impose surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française ».

Après l'indépendance, la langue française reste extrêmement répandue en Algérie :

« l'étendu et la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semble être les facteurs dynamisants qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien » (Queffélec, 2002 : 37).

En effet, le français occupe une place prépondérante dans plusieurs domaines, à savoir économique, social et éducatif. Il tient aussi une position forte dans l'enseignement universitaire ainsi que dans le secteur médiatique.

Le français au contact des langues locales

Tout le monde partagera sans conteste le fait que le paysage socio-linguistique en Algérie se caractérise par une situation où coexistent plusieurs langues (et variétés de langue). « En Algérie, trois langues sont parlées au quotidien ayant chacune ses quelques millions de locuteurs. Il s'agit dans l'ordre décroissant du nombre de locuteurs qui les pratiquent : de l'arabe¹, du berbère et du français » (Cheriguen, 1995).

L'usage de l'arabe classique est réservé essentiellement au système éducatif, à la télévision, aux actes administratifs et à une partie de la presse écrite et orale. L'arabe dialectal qui est la langue maternelle de la plus grande partie des Algériens. Le berbère, reconnu en 2002 comme langue nationale, décline en plusieurs variétés dont le kabyle, langue du chaoui en usage dans les Aurès, le mozabite dans le M'zab et le targuie dans le massif du Hoggar.

Quant au français, il y a un nombre important de locuteurs maîtrisant plus ou moins cette langue véhiculaire : ceux qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours, ceux qui le parlent occasionnellement et enfin ceux qui comprennent cette langue mais qui ne la parlent pas. S'agissant des « francophones occasionnels » qui alternent le français et l'arabe dans des situations formelles ou informelles, nous pouvons ajouter que les pratiques langagières à l'œuvre aujourd'hui en Algérie témoignent d'une instabilité plus complexe dans l'utilisation des codes linguistiques en présence, dans la mesure où un même locuteur peut passer d'un code à un autre, voire même à plusieurs dans un même énoncé, s'érigant ainsi en un véritable plurilingue.

Cette alternance codique a plusieurs raisons d'être et peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'une part, elle peut découler d'un écart entre le lexique français et les univers culturels ou institutionnels². D'autre part, elle peut représenter une stratégie de communication qui renvoie à une compétence ou à une incompétence linguistique. Le locuteur, obéissant au principe du moindre effort, peut utiliser un vocable dans une autre langue, répugnant à chercher le terme équivalent dans la langue dans laquelle il s'exprime, ou bien comme l'expliquent Hamers et Blanc (1983 : 203) : « pour compenser son manque de compétence en faisant appel tantôt à une langue, tantôt à l'autre pour maximaliser l'efficacité de la communication ».

L'enseignement *du* et *en* français à l'université

A partir de 1962, un enseignement *du* et *en* français s'est instauré en Algérie. « La scolarisation massive en Algérie a permis une plus grande généralisation de la langue française. Les médias, la presse orale

et surtout écrite ont aussi apporté une contribution importante à la diffusion du français dans le pays. La quasi-totalité de la population née à partir de 1962 a bénéficié d'un enseignement *en* français, puis progressivement, d'un enseignement *de* français. » (Cheriguen, 1997 : 66).

Mais depuis 1984, le français a perdu son statut de langue véhiculaire dans les lycées algériens. Relégué au statut de langue « étrangère », il se trouve réduit à un enseignement de la langue en tant que telle. Les enseignements de toutes les matières sont dispensés en arabe, engendrant ainsi un très bas niveau de français des futurs bacheliers, pour ne pas dire un échec pur et simple du système éducatif algérien. En effet, chaque année, les enseignants universitaires déplorent le niveau des étudiants qui ne cesse de se dégrader.

Ces nouveaux bacheliers pourront s'inscrire dans des filières où le français est la seule langue d'enseignement. Il s'agit des disciplines scientifiques et technologiques : médecine, pharmacie, informatique, architecture, sciences vétérinaires et tous les ingéniorats. Le nombre d'étudiants qui y accèdent est minime, vu la moyenne exigée et le niveau de langue requis. Par ailleurs, leur faible niveau peut s'expliquer aussi par l'absence de l'enseignement de la langue française dans certaines régions du pays, comme le notent les auteurs du *Rapport général de la commission nationale de la réforme du système éducatif* : « Les insuffisances voire l'absence de l'enseignement de la langue française, par exemple et parce que censée être généralisée, a exclu une frange de la population estudiantine des études scientifiques et technologiques » (2001 : 152).

D'autres suivront une licence de français qui exige un très bon niveau de langue pour assimiler les enseignements théoriques. Et enfin, ceux qui choisiront un cursus arabisé dont l'enseignement/apprentissage d'une seconde langue est obligatoire. Il s'agit de

« *filieres sciences humaines ou sciences fondamentales confondues où la langue française, en tant que moyen d'accès à un savoir spécialisé, est enseignée à raison de 4h hebdomadaire pendant les premières années universitaires* » (Queffélec, 2002 : 93).

L'université de Béjaïa est un établissement public de formation supérieur, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, structurée en sept facultés. Elle accueille, en plus de la plus grande majorité des bacheliers de la région de Béjaïa, d'autres bacheliers venant d'autres régions du pays, ainsi que des étudiants étrangers particulièrement africains³.

Présentation de l'enquête

Notre enquête a été réalisée par le biais d'un questionnaire organisé autour de deux rubriques, à savoir l'identification des enquêtés (âge, sexe, profession, faculté et département d'exercice). Les quatre questions réparties en deux dimensions, à savoir le niveau de langue des étudiants à l'écrit et à l'oral (nous voulions connaître ce que pensent les enseignants du niveau de leurs étudiants en langue française), les opinions et les représentations que les enseignants ont du français parlé par leurs étudiants (nous souhaitions savoir comment est qualifié ce français parlé et ce qui le caractérise. Par conséquent, déterminer les différentes nominations que recouvre ce français parlé).

Nous avons proposé ce questionnaire à des enseignants de deux facultés : la faculté des lettres et des sciences humaines et la faculté des sciences économiques, sciences de gestion et sciences commerciales. Notre objectif était de cibler des filières caractérisées par l'enseignement *du* et *en* français, à savoir les départements de français, de sociologie, de berbère, des sciences économiques, de gestions et des sciences commerciales.

Le fait d'avoir sollicité des enseignants qui travaillent dans une autre faculté ou dans un autre département nous a posé quelques problèmes. Nous avons distribué 50 questionnaires et nous n'avons pu en récupérer que 44.

Le niveau des étudiants

Sur le niveau des étudiants à l'oral, les enseignants ont répondu à la question : « Que pensez-vous du niveau en français de vos étudiants à l'oral ? ». Ils ont eu à choisir entre « bon », « assez bon », « mauvais » et « très mauvais ».

Nous avons noté que 21 enseignants contre 23 estiment que les étudiants sont assez bons⁴ à l'oral. Ils jugent que les étudiants s'expriment bien, qu'ils ont plus de facilité à parler qu'à écrire.

Selon eux, les étudiants sont influencés par les médias et les nouveaux moyens de communication, ce qui explique qu'ils sont à l'aise, s'expriment facilement et correctement et arrivent à formuler des phrases correctes et cohérentes.

Les enquêtés qui considèrent que les étudiants sont mauvais à l'oral n'omettent pas de signaler qu'il y a des exceptions. Ils trouvent que la majorité des étudiants ne prononcent pas correctement et qu'ils réfléchissent en kabyle ou en arabe dialectal pour construire des bribes de phrases en français. Ils font tous référence aux problèmes de

conjugaison, de syntaxe et de vocabulaire qui renvoient à un français approximatif.

Concernant l'écrit, la même question a été posée aux enseignants et la même catégorisation leur a été proposée, à savoir choisir entre « bon », « assez bon », « mauvais » et « très mauvais ».

Nous avons constaté que presque la totalité des enquêtés (39 enseignants contre 5) qualifient le niveau des étudiants de mauvais, voire de très mauvais⁵. Les 39 enseignants s'accordent à dire qu'il existe un grand décalage entre l'écrit et l'oral et que très peu d'étudiants maîtrisent le code écrit. Ils conviennent que la majorité ne maîtrise pas la grammaire ainsi que l'orthographe et les règles élémentaires de l'écriture, conséquences, selon eux, des SMS et du *tchat*.

Les enseignants soulèvent à plusieurs reprises des difficultés qui portent sur la cohérence et la cohésion du texte ainsi que sur l'organisation du discours. Par ailleurs, cinq enseignants partagent l'idée que les étudiants n'ont pas tous le même niveau à l'écrit et qu'il y a de très bons étudiants dont les écrits se distinguent largement. Néanmoins, nous relevons un paradoxe dans leurs explications, à savoir qu'ils considèrent également que les écrits des étudiants sont souvent caractérisés par des fautes d'orthographe et une mauvaise formulation des phrases.

Un autre paradoxe est à signaler ; en dépit de la bonne appréciation du niveau des étudiants à l'oral par 21 enseignants sur 44, cela n'empêche pas 20 d'entre eux de qualifier péjorativement cet oral. En effet, nous avons noté des termes dévalorisant ce français parlé par les étudiants, attribués par ceux qui le jugent assez bon en répondant à la question : « Qu'est-ce qui caractérise ce français parlé par les étudiants ? ».

Les caractéristiques du français parlé par les étudiants

Les enseignants qui pensent que le niveau des étudiants à l'oral est assez bon le caractérisent malgré tout d'une manière dévalorisante. Ils dénigrent dans leurs réponses la façon de parler des étudiants :

« *Le français parlé par les étudiants est caractérisé par le non respect du statut de l'interlocuteur et du cadre formel, ce qui entraîne chez eux le tutoiement, le recours à des registres de langue souvent familiers et vulgaires.* »,

« *Ils tutoient tout le monde, conjugaison souvent erronée, vocabulaire très réduit.* »,

« *Retour fréquent vers la langue maternelle, accent non soigné.* »,

« *Beaucoup d'interférences avec les langues locales.* »,

« *Il est caractérisé par l'abréviation (la troncation).* »,

« *Beaucoup d'interférences.* »,

« *La plupart des étudiants n'ont pas acquis la compétence de l'expression orale (problème de fluidité, d'expressivité, de prononciation).* »,

« *L'utilisation abusive des conjonctions de coordination et des interjections.* »,

« *Une mauvaise articulation des mots, et des phrases incomplètes dans la plupart des cas.* »,

« *Les étudiants s'expriment trop avec des termes non scientifiques.* ».

Une seule appréciation caractérise ce français parlé par les étudiants, à savoir « *La bonne prononciation et la bonne construction* ».

Par ailleurs, les 23 autres enseignants se lancent aussi dans cette optique de dépréciation, à travers diverses formulations :

« *Je ne considère pas la langue qu'ils parlent comme étant du français, c'est un massacre total de cette langue.* »,

« *Des termes trop familiers, voire argotique, un français qui est largement confondu entre le formel ; les étudiants font trop souvent recours aux autres langues (kabyle, arabe) en parlant en français.* »,

« *Il existe de nombreuses interférences entre la langue maternelle et le français. L'étudiant pense en kabyle et il fait semblant de parler en français.* »,

« *Un langage courant (parlé dans la rue) sans esprit scientifique et pédagogique.* »,

« *Coexistence de plusieurs langues dans la structuration de leur phrase (parfois confusion dans la prononciation des mots autrement dit création d'une autre phonétique).* »,

« *Pour la plupart, c'est un parlé hybride, hésitant, lexique et vocabulaire approximatifs ; syntaxe et grammaire aléatoire.* »,

« *Phrases maladroitement énoncées, tronquées, distorsions temporelles.* »,

« *Des incorrections, des phrases inachevées et dont le sens est incomplet.* ».

Conclusion

Nous pouvons donc retenir, à travers tout ce qui a été dit par les enquêtés, que le niveau des étudiants de l'université de Béjaïa, tant à l'écrit qu'à l'oral, est déprécié par les enseignants. Nos enquêtés usent de qualificatifs divers et variés pour désigner le niveau des étudiants en langue française. Ils mettent l'accent et insistent sur le fait que le français parlé par les étudiants est loin de répondre aux exigences de la norme et du français de référence. Ils distinguent ainsi le parler des étudiants du parler des autres à travers un processus de catégorisation.

En effet, il en résulte qu'à quelques exceptions près, nos étudiants parlent mal le français et éprouvent d'énormes difficultés à s'exprimer devant leurs enseignants. C'est la raison pour laquelle ils préfèrent, pour faire passer leur message, employer une langue qui leur est spécifique avec une déformation parfois exagérée de la syntaxe ; ils pensent en kabyle et en arabe et ils s'expriment en français. Le problème de la prononciation est encore plus dramatique, ce qui rend parfois leur discours inintelligible. Ce français est considéré par les enseignants comme appartenant, tout simplement, aux étudiants.

Bibliographie

Cheriguen, F. 1995. « Quels mots pour dire "démocratie" dans l'Algérie d'aujourd'hui ? ». *Langage et politique*. Paris : Didier Erudition, ouvrage collectif sous la direction de André-Marcel d'Ans.

Cheriguen, F. 1997. « Politique linguistique en Algérie ». *Mots* n° 52, Cnrs, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Cheriguen, F. 2002. *Les mots des uns, les mots des autres-le français au contact de l'arabe et du berbère*. Alger : Casbah-Editions.

Gadet, F. 1999. « Le français tel qu'on le parle ». *Le langage*, Hors-série n° 27, Sciences Humaines.

Grandguillaume, G. 1998. « Arabisation et légitimité politique en Algérie ». In Chaker Salem (éd.), *Langues et pouvoir, de l'Afrique du Nord à l'Extrême-Orient*, Aix-en-Provence : Edisud.

Hamers, J.F., et Blanc, M. 1983. *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles : Pierre Mardaga éditeur.

Queffélec, A. 2002. *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*. Paris : De Boeck & Larquier s. a., Editions Duculot, 1^{ère} édition.

Rapport général de la commission de réforme du système éducatif algérien (projet), mars 2001.

Notes

¹ Il s'agit de l'arabe dialectal, bien sûr.

² « Le contact de deux langues telles que l'arabe et le français a donné naissance à une sorte de transplantation de la langue qui va au-delà du simple emprunt. C'est une sorte de bilinguisme qui, grâce à un mélange de termes arabes et français dans les limites d'une même phrase a été pratiqué. Ce parler bilingue se maintient surtout chez les autochtones cultivés qui emploient des termes locaux quand le référent est une réalité locale, des termes français quand le référent renvoie à une réalité technique et scientifique ou même institutionnelle » (Cheriguen, 2002 : 11)

³ Un deuxième campus a ouvert ses portes en 2003/2004, où sont transférées du premier pôle la faculté des lettres et des sciences humaines ainsi que la faculté de droit, la faculté des sciences économiques, sciences de gestion et sciences commerciales. La faculté de médecine a ouvert ses portes depuis 2007/2008.

⁴ Nous avons regroupé dans notre analyse les deux catégories « bon » et « assez bon » dans « assez bon ».

⁵ Nous avons regroupé «mauvais » et « très mauvais » dans « mauvais ».